

---

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse du comité révolutionnaire du district de Carpentras (Vaucluse), lors de la séance du 18 vendémiaire an III (9 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse du comité révolutionnaire du district de Carpentras (Vaucluse), lors de la séance du 18 vendémiaire an III (9 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 10;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17329\\_t1\\_0010\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17329_t1_0010_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Ouvrez, représentans, les yeux sur ces dangereux allarmistes : ceux-là seuls veulent faire un mouvement rétrograde, qui, sous prétexte de sauver la chose publique, proposent des mesures exagérées.

Nous voulons le gouvernement révolutionnaire, nous voulons le règne de la justice et la patrie est sauvée : que la terreur reste aux esclaves et aux conspirateurs, ce n'est pas avec elle que l'homme libre marche.

Une faction veut-elle ramener ce système maudit, cause de tous nos malheurs ? veut-elle succéder et prendre la place de celle des St Just Couthon etc. ? eh bien ! législateurs, vous eutes le courage de prononcer l'arrêt du tyran et de renverser le trône ; sur ses débris vous fondâtes la république une et indivisible, ne souffrez pas qu'elle devienne la proie d'une poignée audacieuse d'intrigans, foudroyez-les, écrasez ces insolents pigmées qui, montés sur des échasses, voudroient s'élever au-dessus de la montagne ; que toute autorité qui voudroit rivaliser la votre soit à l'instant anéantie.

Le peuple françois ne reconnoit qu'un centre et qu'un point de ralliement, c'est la Convention, la seule Convention. Il lui a confié le soin de faire son bonheur et de sauver la république ; elle remplira ses vues, nous n'en avons jamais douté.

Perisse quiconque tenteroit de nouveau de se faire un chemin à la dictature ; nous sommes tous debout, à votre voie les habitans de la commune de l'Aigle voleront vous faire un rempart de leurs corps, périr sous vos yeux ou terrasser les ambitieux et les intrigans.

Liberté, ralliement à la représentation, justice et gouvernement révolutionnaire, vive la république, vive la Convention nationale.

RIEHE, *maire*, PLEURIEL, *agent nat.*  
*et quinze autres signatures.*

## 2

**Le comité révolutionnaire du district de Carpentras [Vaucluse] écrit à la Convention : Nouvellement élus à des fonctions importantes dont nous redoutons le fardeau, notre premier devoir est de verser dans votre sein nos sollicitudes, et de vous faire notre profession de foi politique. Il se plaint que la liberté est mise en péril par des ennemis de l'intérieur plus dangereux que ceux du dehors ; ces ennemis, dit-il, sont ceux qui, marchant sur les traces de Robespierre, cherchent à maîtriser les autorités auxquelles ils doivent obéir, avilissent les magistrats qu'ils ne peuvent fléchir à leur volonté, gâtent les meilleures intentions en voulant donner aux sociétés populaires un caractère de représentation qu'elles n'ont pas, font tous leurs efforts pour détourner de la Convention nationale la confiance qui lui est nécessaire pour sauver la république, entravent la marche du**

**gouvernement révolutionnaire en épargnant les méchants qui peuvent servir leurs desseins ; il invite la Convention à terrasser ces nouveaux tyrans, et à abjurer, dans son sein, toute haine, toute passion individuelle.**

**Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de Sûreté générale (4).**

Le comité révolutionnaire nouvellement élu du district de Carpentras, département de Vaucluse, représente que la liberté est compromise, si elle ne prend une attitude ferme contre les tyrans de toute espèce ; que les plus dangereux sont ceux qui marchent sur les traces de Robespierre, cherchent à maîtriser les autorités constituées auxquelles ils doivent obéir, avilissent les magistrats qu'ils ne peuvent faire fléchir à leur volonté ; gâtent les meilleures intentions en voulant donner aux sociétés populaires un caractère de représentation qu'elles n'ont pas, font tous leurs efforts pour détourner de la Convention nationale la confiance qui lui est nécessaire pour sauver la République, entravent la marche du gouvernement révolutionnaire, en épargnant les méchants qui peuvent servir leurs desseins.

Oui, représentans, dit-il, nous osons vous le dire : le Français aime la liberté, mais il n'est pas encore libre. Est-il une seule commune qui ne soit influencée par quelques hommes qui, fussent-ils encore plus patriotes, cessent d'être républicains, et deviennent les ennemis de l'égalité, en comprimant les opinions ? Soyez aujourd'hui contre eux : ils vous notent sur leurs registres, et, à la moindre occasion, ils se vengent en tyrans. N'aurions nous donc renversé le tyran titré que pour voir prendre sa place à une infinité de tyranneaux qui, en masse, pèsent encore davantage sur l'homme probe ?

Nous entendons dire tous les jours que la terreur n'est plus à l'ordre du jour. Non, certes, elle n'y est plus pour les bons citoyens, qui n'avoient d'autre tort que celui d'avoir déplu à un meneur : la justice en a pris la place, et elle rassure celui qui n'a rien à se reprocher ; mais cette justice ne cessera jamais d'inspirer la terreur aux ennemis de la révolution, quels qu'ils soient ; et nous aiguiserons contre eux son glaive, s'il est trop lent à en débarrasser le sol de la liberté.

Ce comité assure la Convention de son dévouement et de son active surveillance ; l'invite à faire exécuter le décret qui ordonne à tous les fonctionnaires publics de rendre compte de leur fortune, et à s'épurer, si elle connoît des membres qui soient indignes de siéger dans son sein (5).

(4) P.-V., XLVII, 45-46.

(5) Bull., 18 vend.